

↓ **ICI LA MÉTROPOLE AMÉLIORE
L'ESPACE PUBLIC**

GRENOBLE

**Avenue Jeanne d'Arc entre le
boulevard Clémenceau et la rue
Claude Genin**

+ d'informations

Contact Métropole
Service conduite
d'opérations
04 85 59 92 91

Entreprises :
EIFFAGE
TOUTENVERT
SOLS ALPES

- Réfection des trottoirs et de la chaussée
- Insertion d'une piste cyclable bidirectionnelle côté Est de l'avenue
- Plantation d'arbres le long de l'avenue et création d'espaces verts
- Places de stationnement en pavés pour l'infiltration des eaux pluviales et création de places de livraison (au total : 65% des places sont conservées)
- Implantation d'arceaux vélos et de mobiliers d'assise
- Confortement des terrasses des commerçants

Début des travaux : 03 mars 2025

Durée prévisionnelle des travaux : 12 mois

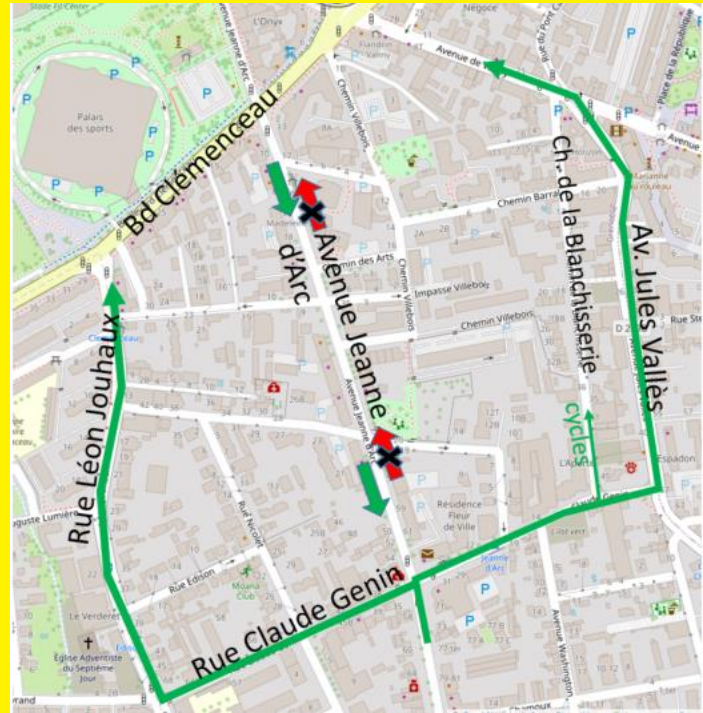
Avec le soutien
financier de :



Organisation des circulations pendant les travaux

Pendant toute la durée des travaux :

- L'avenue Jeanne d'Arc sera mise en sens unique du boulevard Clémenceau vers la rue Genin.
- Dans le sens sud vers nord, tous les véhicules seront déviés par les rues Léon Jouhaux et Jules Vallès (et chemin de la Blanchisserie pour les cycles).
- Les accès riverains et accès aux commerces sont maintenus
- La ligne de bus Proximo 16 sera déviée dans les 2 sens par la rue Jules Vallès
- Les arrêts Madeleine et Jeanne d'Arc ne seront plus desservis.
- Un arrêt provisoire sera créé au niveau du débouché du chemin Barral sur l'avenue Jules Vallès.



Les deux sens de circulation et le fonctionnement de la ligne de bus seront rétablis à la fin des travaux .

Pour le bon déroulement du chantier nous vous remercions de bien vouloir respecter la signalisation mise en place par les entreprises.

Phasage prévisionnel des travaux

Sur l'avenue Jeanne d'Arc, les travaux seront réalisés par demi-chaussées.

Phase 1 (du 3 mars à fin juin 2025) :

- Les travaux concernent la moitié Ouest de l'avenue
- *Une voie de circulation est conservée dans le sens nord vers le sud ainsi que la bande de stationnement côté Est et le cheminement des piétons sur le trottoir Est.*
- ***Interdiction de stationner côté ouest (côté numéros pairs) à partir du 3 mars 2025, sous peine de mise en fourrière.***

Phase 2 (début juillet à début novembre 2025) :

- Les travaux concernent la moitié Est de l'avenue
- *Une voie de circulation est conservée dans le sens nord vers sud*
- *Les aménagements réalisés durant la phase 1 sur le côté Ouest sont mis en service (stationnements et cheminements piétons)*

Phase 3 (début novembre à début décembre 2025) :

- Les travaux concernent la partie nord du carrefour Clémenceau

Phase 4 (janvier et février 2026) :

- Les travaux concernent des finitions et la mise en place des enrobés définitifs sur la chaussée de l'avenue Jeanne d'Arc et du carrefour Clémenceau
- *La chaussée de l'avenue Jeanne d'Arc sera barrée pendant 1 nuit.*
- *Une circulation adaptée sur le carrefour Clémenceau sera mise en place pendant 3 nuits.*



Exemples de PAV

Organisation de la collecte des ordures ménagères sur l'avenue Jeanne d'Arc pendant les travaux

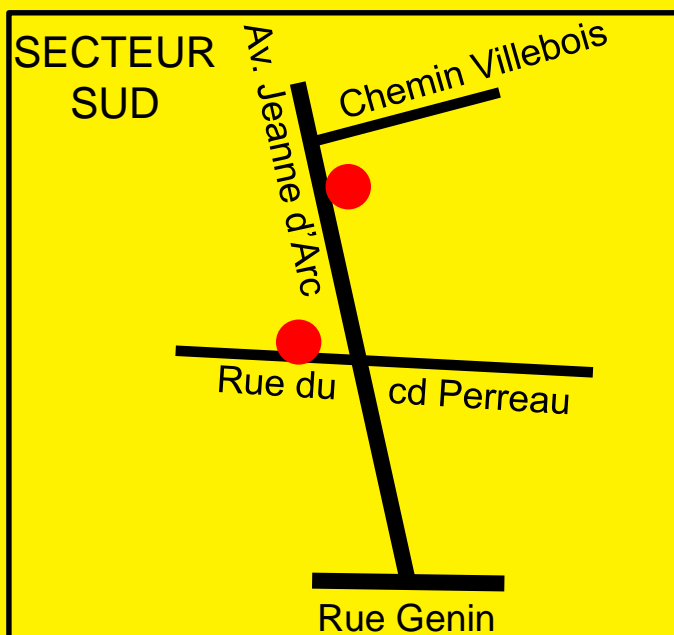
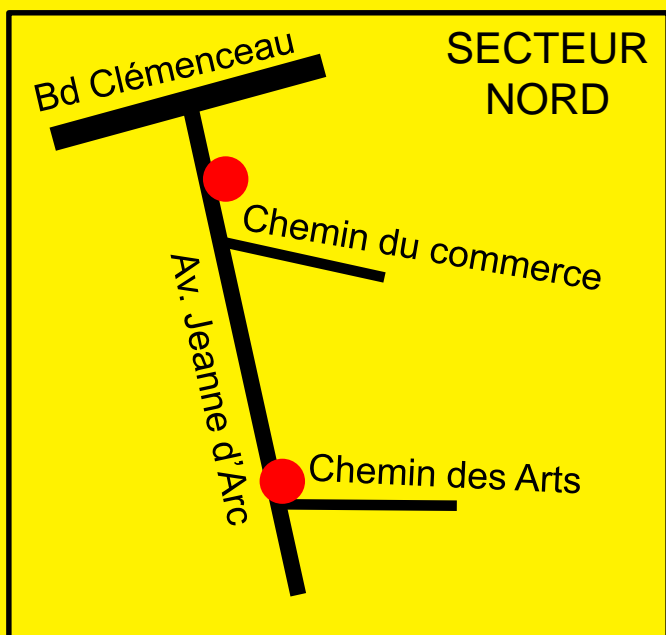
En phase 1 (travaux sur la moitié Ouest de l'avenue) :

- Pour les résidents **côté impair** : pas de changement de la collecte
- Pour les résidents **côté pair** : les bacs d'ordures ménagères ne pourront plus être utilisés. Il conviendra que chacun apporte ses sacs poubelles directement aux points d'apport volontaires (PAV) qui seront disséminés le long de l'avenue.

En phase 2 (travaux sur la moitié Est de l'avenue), le dispositif sera inversé :

- les résidents **côté impair** devront apporter directement leurs sacs poubelles au niveau des points d'apport volontaire.
- Les résidents **côté pair** pourront réutiliser les bacs d'ordures ménagères.

Localisation des points d'apport volontaires pour la phase 1 (pour les résidents côté pair) :

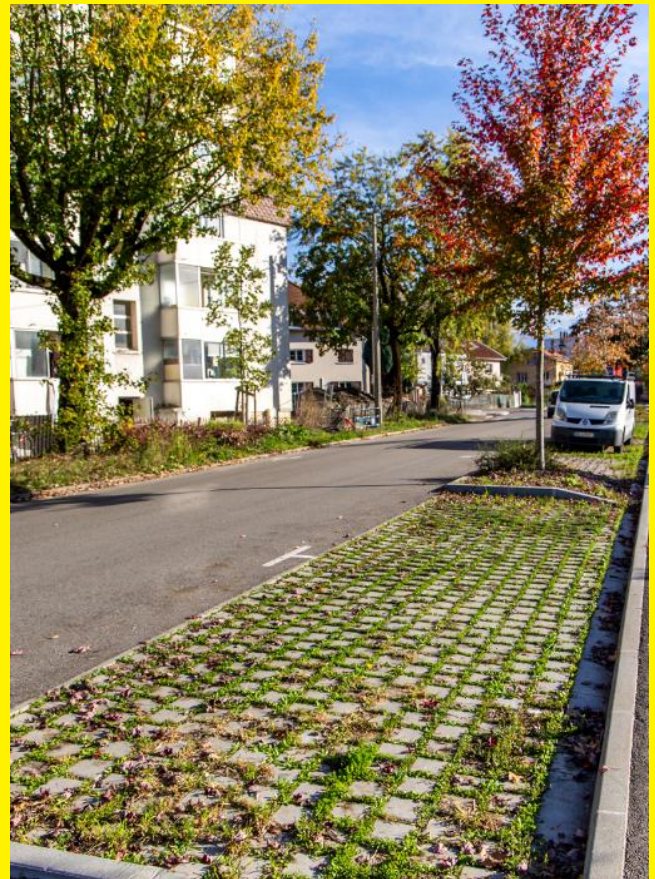


Focus sur les stationnements

Suite à la concertation réglementaire menée en 2023 et 2024, un travail fin sur le nombre de places de stationnement a été mené avec le collectif d'opposants au projet « Jeanne d'Arc en danger » fin 2024, dans l'objectif d'optimiser le nombre de places possible sur l'avenue Jeanne d'Arc, sans dénaturer le projet.

Au final, 65% des places de stationnement automobile sont conservées sur l'avenue Jeanne d'Arc entre le boulevard Clémenceau et la rue Genin, comprenant :

- **39 places de stationnement « classiques »**, en pavés infiltrants pour la gestion des eaux pluviales ;
- **2 places pour les personnes à mobilité réduite** ;
- **12 places de livraison** réparties sur 6 emplacements, accessibles également à tout automobiliste, dans la limite de 20 minutes de stationnement.



Exemple de stationnement en pavés infiltrants sur l'avenue Lénine à Fontaine



Avenue Jeanne d'Arc au niveau du chemin du commerce



Avenue Jeanne d'Arc au sud du chemin du commerce